

# CONSEIL MUNICIPAL du 18 Novembre 2020 – 18heures

## Etaients présents :

Jean-François SALLES, LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MAZEAU Mireille, GRANCHER Isabelle, SABEAU Fabrice, NOIIHAC Patricia, SAINNEVILLE Jean-Marie, GARCIA Sébastien, HERMABESSIERE Patrick, MORENA Jean-Philippe, DAUMARD Nadia, RIVIERE Patrice.

## Excusées : Mesdames CHASTRE et CAUDIE

La séance s'est ouverte à 18h00.

Secrétaire de séance : Mme Mireille MAZEAU

- **Mutuelle Nationale Territoriale (Maintien de salaire)**  
L'avenant au contrat de Prévoyance au taux de 3,14% a été adopté.
- **Désignation d'un membre de la Commission Locale D'évaluation Des Charges Transférées**  
Le Maire informe l'Assemblée de l'obligation de désigner un membre de la Commission Locale D'évaluation des Charges transférées CLECT.  
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents désigne : Patrice RIVIERE
- **Plan communal de sauvegarde**  
N'est pas obligatoire en dessous de 1000 habitants, cependant, le conseil municipal souhaite qu'il soit mis en place. En feront partie des membres du conseil municipal volontaires. Il sera programmé une réunion pour définir les rôles de chacun.
- **Décision Modificative Fédération d'Electrification (mandats 572 574)**  
Secteur concerné La Gare d'Eyrein. A régler à la fédération 15678,47 : décision prise à l'unanimité : payer.
- **Délibération PAYFIP**  
L'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne (décret n°2018-689 du 1<sup>er</sup> août 2018).  
L'objectif sera de généralisé ce service au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le conseil décide à l'unanimité de l'adopter au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- **Dépenses imputées pour compte 6232 : FETES ET CEREMONIES**  
Le budget 2020 prévoit 9000 €. D'une manière générale l'ensemble des biens : services, objets et denrées diverses ayant trait aux fêtes et cérémonies (réceptions, Noël de l'école, cérémonies communales, repas des aînés, colis de Noël...)  
Proposition adoptée à l'unanimité.
- **Délégation pour signer les marchés publics**  
Mr le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il est chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 60 000€ HT.  
Ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.  
Il rendra compte à chaque réunion obligatoire du conseil municipal les décisions prises en vertu de la présente délégation.  
Le conseil municipal, après avoir délibéré décide :  
à l'unanimité de donner une délégation à caractère général.

- **Voiture de fonction d'occasion pour les agents communaux**  
Après concertation aucune décision n'est prise. Ce point sera étudié plus tard en fonction de l'évolution du parc véhicule de la commune.
- **Indemnités des adjoints**  
Le Maire propose que l'indemnité de chacun des trois adjoints soit identique et calculée par rapport à l'indice terminal.  
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, hors vote des intéressés (6 voix pour, 3 contre) décide que les indemnités seront calculées comme il est proposé ci-dessus.
- **Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel**  
Le conseil approuve à l'unanimité la reconduction du contrat.
- **Remerciements à Mme Delphine VERLHAC secrétaire du Syndicat des Eaux**  
Monsieur le Maire propose d'offrir un cadeau à Madame VERLHAC pour son aide apportée au secrétariat de la mairie suite à l'arrêt maladie de Madame Isabelle BILLET.
- **Affaires diverses**  
Renouvellement bail pylône TDF au Champs de Brach sur terrain communal : accordé à l'unanimité : tarif annuel passé de 2236 € en 2020 à 2700 € à compter de 2021.
- **Questions diverses**
  - ✓ Monsieur Jean-Marie SAINNEVILLE :
    - Propose d'installer un défibrillateur au City-Stade
    - Un robinet d'eau potable facile d'accès au City-Stade
    - Des toilettes publiques au City-Stade. Proposition d'aménager le petit bâtiment situé sur le nouveau parking de la mairie.
  - ✓ Réclamations : circulation à vitesse excessive des véhicules 4x4 sur la piste la Guirande-Royères, normalement interdite à cette catégorie de véhicule.
  - ✓ Madame Mireille MAZEAU signale que les véhicules 4x4 des chasseurs circulent à trop vive allure dans le hameau de La Jugie.
  - ✓ Madame Patricia NOAILHAC redemande un ralentisseur à La Ganotte.
  - ✓ Cette année, exceptionnellement il n'y aura pas de repas des Aînés par contre un colis d'un montant d'environ 30 euros sera distribué aux personnes de 65 ans et plus et à leur demande.

L'ordre du jour étant épuisé : la séance est levée à 20 heures